Un soutien aux aidants familiaux

Une aide pour le maintien à domicile

Une transition avant une entrée en établissement

L'accueil de jour est une solution adaptée et réactive pour une prise en charge occasionnelle à destination des personnes âgées nécessitant une présence régulière et un accompagnement spécifique en lien avec la maladie d'Alzheimer.

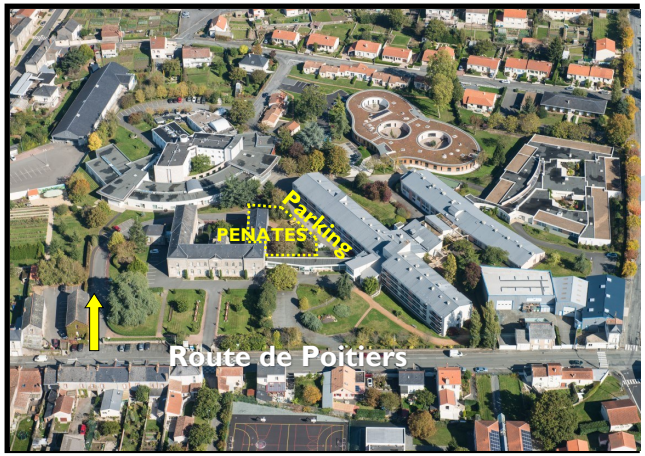

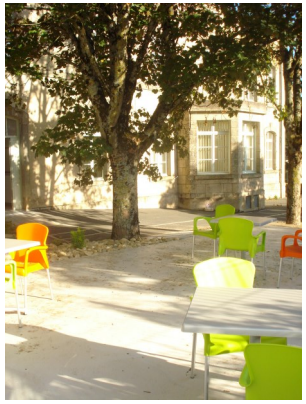

RESIDENCE
« ST ALEXANDRE »

14 route de Poitiers
85290 MORTAGNE SUR SEVRE

Téléphone : 02 51 65 12 30
Télécopie : 02 51 65 22 64
Messagerie :
contact@residencesmortagne.fr
Site internet :
www.residencesmortagne.fr

Version 07 di 01/09/2019

Résidence Saint-Alexandre
Deux établissements, un même projet

EHPAD Saint-Alexandre

Accueil de jour

« Les pénates St Alexandre »

Pour tout renseignement pratique :
Secrétariat / admissions
Mme NAUD Blandine
02 51 65 12 30
blandine.naud@residencesmortagne.fr

Cadre référent
Mme Maryse RICHARD
02 51 65 37 56
maryse.richard@residencesmortagne.fr

Les missions de l'accueil de jour

Créé en octobre 2004 au sein de l'UPAD, l'accueil de jour se déplace dans de nouveaux locaux indépendants en septembre 2019.

Il peut accueillir 6 personnes, 4 jours par semaine.

L'accueil de jour est un lieu de vie offrant aux personnes âgées un environnement adapté à leurs difficultés en lien avec la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, les aidant à maintenir leur autonomie.
Ce temps d'accueil permet également de soulager ponctuellement le conjoint ou la famille par une prise en charge occasionnelle ou programmée. Il permet ainsi une aide pour le maintien à domicile.

Les locaux de l'accueil de jour

Les locaux, spacieux, sont organisés comme un « chez soi » . On y retrouve :
- un hall d'accueil
- un bureau professionnel : rencontre individuelle avec les familles, bureau pouvant être utilisé ponctuellement par un résident
- des sanitaires
- un salon
- une cuisine / salle à manger
- un atelier-salle d'activité
- une salle de relaxation/repos
- un jardin clos aménagé et sécurisé

4 places de parking sont réservées.

Le personnel

Deux agents qualifiés assurent alternativement l'accueil de jour sous la responsabilité des infirmières de l'EHPAD et du cadre de santé.

Depuis de nombreuses années, elles ont acquis un savoir faire et savoir être avec ces personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés

Déroulement type d'une journée et occupations proposées

Accueil dès 9h30 des personnes et leurs accompagnants .

Un café (ou autre boisson) est offert aux personnes accueillies.

Toutes les activités se déroulent avec un objectif pensé pour chacun, en tenant compte des capacités et centres d'intérêts des personnes. Par exemple :

Dans le salon : lecture du journal adapté en favorisant les échanges, temps de repos (possibilité télévision, musique…).

Dans la salle à manger : atelier culinaire, mise en place du déjeuner et partage du repas, taches ménagères (vaisselle, rangement, balayage…), atelier réminiscence / mémoire, jeux de société

Dans l'atelier-salle d'activité : ateliers créatifs (tricot, bricolage, peinture, écriture…) en lien avec thématiques (saison, fêtes, événements sportifs et culturels) .

Sorties extérieures, Ateliers jardinage

Activité gymnastique SIEL BLEU une fois par semaine

Participation aux activités collectives ou exceptionnelles de l'EHPAD (jeux de société, danse, chant…)

Pause café à l'accueil de jour ou au café St Alexandre de l'EHPAD

Accompagnement des résidents dans le hall/vestiaire à 16h40.

Accueil dès 16h45 des accompagnants dans le hall d'entrée pour le départ, et bilan de la journée.

Lien avec les familles

Un dossier de liaison permet un lien entre le domicile et le personnel de l''accueil de jour.

Une fiche quotidienne permet de cocher les activités réalisées pendant la journée. On y retrouve les annotations du personnel Les accompagnants de la personne accueillie peuvent également y noter toute remarque ou tout changement qu'il est important de faire connaître à l'équipe.

Modalités d'admission

L'inscription est réalisée sur VIA TRAJECTOIRE. La situation est évaluée par le cadre de santé et le dossier consulté par le médecin coordonnateur pour avis consultatif.

L'admission est prononcée par la directrice.

Une visite et/ou une période d'évaluation peuvent être envisagées pour permettre de conforter l'orientation et connaître la structure

Tarifs

Les tarifs fixés par le Président du Conseil Général, de l'accueil de jour pour 2021 sont :

Hébergement	Dépendance	Total	APA	Montant net
VENDEENS				
25.71	2.33	28.04	Néant	28.04
NON VENDEENS				
25.71	32.18	57.89	APA Domicile, montant non défini	

Les transports n'étant pas assurés par l'établissement, la somme de 12.10 euros par jour d'accueil vous sera remboursée mensuellement à travers un mandat administratif correspondant à la prise en charge des frais de transport par le forfait soins